

Assemblée générale annuelle 2019-2020

Procès-verbal

Olympiques spéciaux Québec

8 décembre 2020, 18h00

Rencontre virtuelle, Zoom Meeting

Membres présents:

Alexandre Bilodeau
Benoît Clouâtre
Daniel Granger
Diane Morin
Jean-François Potvin
Jean-Guy Payette
Jocelyn Boileau
Jonathan Lévesque
Martin Parent
Michel Guay
Patrick Boivin
Sylvain Chevalier
Alain Maillé
Jacques Blais

James Lapierre
Patrick Lalonde
Toni Dilli

Membre présent non-votant:

Francine Gendron

Absente:

Amélie Winter

Prise de notes:

Isabelle Mainville

1. Constatation du quorum et bienvenue

Le quorum est atteint, l'assemblée débute à 18h10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Daniel Granger fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que déposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 décembre 2019

Le procès-verbal du 10 décembre 2019 est adopté à l'unanimité, tel que déposé.

4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 décembre 2019

Daniel Granger mentionne qu'une rencontre sur certains amendements aux règlements généraux devait être tenue au cours de l'année 2020, en collaboration avec Jean-Guy Payette, mais en raison de la situation actuelle de pandémie, la rencontre a été reportée en janvier 2021.

5. Dépôt de la résolution de l'Assemblée générale spéciale du 8 juin 2020

Daniel Granger fait le dépôt d'une résolution adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale spéciale du 8 juin 2020.

Résolution – Vérification financière 2019-2020

Suite à l'évaluation des différentes propositions reçues lors de l'appel de candidatures pour la vérification annuelle 2019-2020 d'Olympiques spéciaux Québec, le comité Finances, Audit et Gestion des risques recommande à l'unanimité de confier le mandat de vérification financière 2019-2020 à la Firme Amyot Gélinas.

Adoptée à l'unanimité

6. Dépôt des états financiers vérifiés 2019-2020

Benoit Clouâtre dépose les états financiers 2019-2020 qui ont été approuvés préalablement par les membres du conseil d'administration.

Benoit Clouâtre mentionne que les états financiers audités présentent des résultats très similaires aux résultats présentés au conseil d'administration du 7 juillet dernier.

Il mentionne que les revenus sont légèrement à la baisse par rapport à l'année 2019, mais cela s'explique par la situation actuelle de la pandémie. On constate également une diminution des charges, qui s'explique en autres, par des dépenses qui n'ont pas eu lieu dans le cadre de l'activité SUMMA 2020. Olympiques spéciaux Québec termine l'exercice financier 2019-2020 avec un excédent de 471 749\$ soit 439 992\$ attribuable à Olympiques spéciaux Québec et 31 757\$ attribuables aux sections locales.

Le bilan présente d'importantes liquidités dans l'encaisse. Les vérificateurs financiers recommandent que le conseil d'administration statue sur la possibilité d'affecter les surplus qui ne le sont pas.

Un seul commentaire sur les contrôles internes à été émis. Il est recommandé que la direction générale procède à la mise à jour des dossiers des employés. Les employés embauchés avant 2017 ne possèdent pas de contrat de travail. La correction sera apportée en cours d'année.

Jacques Blais recommande que l'actif net affecté au fonds de stabilité financière égale la somme des produits anticipés dans le budget suivant l'exercice à clore. Il soutient qu'en formulant ainsi la recommandation de gestion des surplus, la direction aurait la capacité de procéder aux affectations avant la fin d'un exercice pour que ce soit reflété dans les états financiers vérifiés.

Il suggère également de distinguer les surplus des sections locales et de créer un fonds affecté spécifique au bilan.

Benoit Clouâtre mentionne qu'il a bien pris note des commentaires émis et il assure qu'une rencontre pour statuer sur les affectations sera tenue d'ici la fin de la prochaine année financière.

7. Ratification des décisions et résolutions des administrateurs 2019-2020

Le document des décisions et résolutions 2019-2020 à ratifier est déposé.

Résolution AGA2020-12-08/02 – Ratification des résolutions 2019-2020

Il est proposé et résolu de ratifier les décisions et résolutions des membres du conseil d'administration pour l'année 2019-2020, telles que déposées lors de l'Assemblée générale annuelle 2019-2020 du 8 décembre 2020.

Proposée par Alain Maillé, appuyée par Jacques Blais, adoptée à l'unanimité

8. Élection d'un président d'élection

Il est proposé de nommer Jean-François Potvin à titre de président d'élection.

Résolution AGA2020-12-08/03 – Élection d'un président d'élection

Il est proposé et résolu de nommer Jean-François Potvin à titre de président d'élection, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle 2019-2020 du 8 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

9. Élection des administrateurs

L'élection 2020 des membres du conseil d'administration est faite conformément aux règlements généraux d'Olympiques spéciaux Québec.

Les postes en élection en 2020 sont ceux de:

- Benoit Clouâtre, trésorier
- Jean-Guy Payette, secrétaire
- Martin Parent, administrateur
- Patrick Boivin, administrateur
- Alexandre Bilodeau, administrateur

Étant donné que le nombre de postes en élection est équivalent au nombre de candidats, chaque membre est réélu par acclamation pour un nouveau mandat de trois ans.

Résolution AGA2020-12-08/04 – Élection 2020

Il est proposé et résolu d'élire Benoit Clouâtre, Jean-Guy Payette, Martin Parent, Patrick Boivin et Alexandre Bilodeau pour un mandat de 3 ans, conformément aux règlements généraux d'Olympiques spéciaux Québec.

Adoptée à l'unanimité

10. Reconduction du mandat des vérificateurs financiers pour l'année 2020-2021

Il est recommandé de reconduire le mandat des vérificateurs financiers pour 2020-2021.

Résolution AGA2020-12-08/01 – Vérification financière 2020-2021

Il est proposé et résolu de reconduire la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateurs financiers pour 2020-2021.

Proposée par Benoit Clouâtre, appuyée par Jean-François Potvin, adoptée à l'unanimité

11. Levée de la séance de l'Assemblée générale annuelle

La séance est levée à 18h35.